

Accueil de chercheurs US : « S'associer à une stratégie nationale et européenne » (J-F. Huchet, FU)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°391368 - Publié le 17/03/2025 à 12:58

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 20/03/2025 à 21:21



Jean-François Huchet - © Seb Lascoux

« Pour l'instant, au niveau de France Universités, notre rôle est de collecter, relayer les initiatives et une fois qu'il y aura une stratégie et des actions décidées au niveau national et européen, de s'y associer, et servir de relais », déclare [Jean-François Huchet](#), président de l'Inalco (Institut national des langues et civilisations orientales), et VP (Vice-président(e)) de France Universités, le 14/03/2025.

Il répond aux questions de News Tank concernant l'impact des attaques de l'administration Trump sur la science aux

États-Unis, et les réponses à y apporter. [Philippe Baptiste](#), ministre chargé de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) a demandé aux présidents d'université et d'ONR (Organismes nationaux de recherche) de lui faire remonter des propositions concrètes pour fin mars.

S'il voit positivement des programmes d'accueil, à l'instar de celui lancé par AMU (Aix-Marseille Université), Jean-François Huchet appelle à « réfléchir à des solutions à l'échelle européenne qui pourrait permettre de mutualiser certains dispositifs », dans un contexte budgétaire contraint.

Concernant la forte mobilisation en France lors de la journée « Stand up for science » du 07/03, il y voit la traduction que le monde académique « s'identifie à ce qui pourrait arriver si on connaissait une évolution politique dans notre pays, dans la mesure où la recherche, notamment fondamentale, dépend en grande partie de l'argent public ».

Alors que le bureau de France Universités, élu fin janvier, a indiqué vouloir faire de la défense des libertés académiques un chantier majeur du mandat, Jean-François Huchet indique que la conférence est encore « dans une phase de réflexion quant aux actions à mener et aux idées à défendre. Nous présenterons une stratégie et des actions bientôt ».

« Cet impact devra se mesurer dans le temps long »

Les décisions de l'administration Trump ont un impact majeur sur les chercheurs aux États-Unis, mais mesure-t-on déjà concrètement l'impact sur l'ESR mondial, et singulièrement en France ?

Nous n'avons pas encore de mesure complète et définitive de cet impact, d'autant que des décisions prises conduisent à des recours en justice avec heureusement parfois l'annulation ou l'atténuation de certaines décisions. Il est donc encore tôt pour avoir une vision complète des conséquences.

« Très difficile de compenser le retrait des États-Unis »

Nous avons néanmoins déjà quelques indices, car, lors de la première administration Trump, le retrait des États-Unis, qui s'était limité à des organisations internationales comme l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) ou l'OMS (Organisation mondiale de la santé) avait déjà fait beaucoup de mal dans le financement des projets. Les États-Unis sont un contributeur majeur dans ces organisations, et il est très difficile de compenser leur retrait. Aujourd'hui,

l'impact est démultiplié, avec la sortie d'un plus grand nombre d'accords ou d'institutions internationales ou démantèlement d'agences fédérales américaines qui contribuent à des grands programmes internationaux ou nationaux qui ont un impact mondial. Celui-ci devra se mesurer dans le temps long.

Ce qui est certain, c'est que la science n'a pas de frontière et que les conséquences ne concernent pas uniquement la recherche fondamentale aux États-Unis. L'impact se fera sentir aussi dans des pays tiers où les États-Unis avaient des programmes de financement très importants et dans lesquels nous pouvons être également partie prenante. Avec nos ONR ou nos universités qui sont impliqués dans ces programmes, nous allons progressivement mesurer l'étendue des dégâts, si ces politiques venaient à se confirmer définitivement.

Que traduit l'importante mobilisation du monde académique français lors de la journée « Stand up for science » du 07/03, plus que dans d'autres pays et même aux États-Unis ?

Elle traduit le fait que nous sommes particulièrement sensibles à ce qui se passe, car nous avons la preuve qu'un gouvernement peut arrêter des financements publics pour la recherche du jour au lendemain. On s'identifie à ce qui pourrait arriver si on connaissait une évolution politique dans notre pays, dans la mesure où la recherche, notamment fondamentale, dépend en grande partie de l'argent public. On mesure une réalité qui restait de l'ordre de l'imagination pour un pays démocratique. Cela nous touche également, car nous voyons ce qu'amène le fait de désinhiber une parole sur les questions relatives à la science.

L'image que nous avons des États-Unis est celle d'un pays moderne qui s'est construit autour de la science, de la rationalité, même s'il y a des différences majeures avec les pays européens sur le rapport à la religion ou à l'État. Voir devant nos yeux se déconstruire cette relation fondamentale, pour un pays comme la France qui a des liens privilégiés avec les États-Unis, c'est quelque chose de très choquant. Cela va au-delà des questions scientifiques, c'est le rôle du savoir, de la connaissance dans le fonctionnement de la démocratie qui est en jeu.

Pour ce qui est des autres pays, il faudrait voir pourquoi ils ne se sont pas mobilisés autant le 07/03. Au final, ce qui compte, ce sont les réponses qui seront apportées pour compenser le retrait américain sur des programmes de recherche, ou prévenir une forme de contagion. Cela va se mesurer au travers d'actions concrètes à l'échelle nationale et européenne.

« Prévenir une forme de contagion »

Le ministre Philippe Baptiste a sollicité les présidents d'universités et d'ONR pour faire remonter des idées et propositions concrètes pour répondre à ce contexte d'ici fin mars : allez-vous proposer une réponse commune de France Universités ?

Pour l'instant, au niveau de France Universités, notre rôle est de collecter, relayer les initiatives, et une fois qu'il y aura une stratégie et des actions décidées au niveau national et européen, de s'y associer, et servir de relais. Nous sommes dans une phase de réflexion, de recueil des propositions.

Ensuite, il ne faut pas oublier les pays tiers qui seront affectés par le retrait des financements américains, et dans lesquels nous sommes impliqués, pour savoir si nous devons augmenter notre participation, et ne pas laisser en rade les chercheurs de ces pays tiers.

Aix-Marseille Université a lancé un programme d'accueil pour les chercheurs américains empêchés, financé sur son Idex (Initiative(s) d'excellence). Alors que le contexte budgétaire est contraint pour de nombreuses universités, l'État doit-il prendre le relais ?

Certaines universités disposent de plus de latitude, notamment celles qui ont bénéficié de financements Idex ou I-site (Initiative-Science-Innovation-Territoire-Economie), mais au bout du compte, ce n'est pas de l'argent nouveau : c'est une réaffectation de fonds vers une zone géographique où l'on cherche à attirer des talents.

Cela étant, il ne faut pas oublier que la France mène aussi une politique à destination de chercheurs d'autres pays, par exemple, avec le programme Pause (Programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil). Il faut préserver les autres dispositifs existants.

Il s'agit donc aussi d'en faire une stratégie d'attractivité ?

« Pas sûr qu'on puisse rivaliser avec les moyens déployés aux États-Unis »

En effet. Ensuite, les chercheurs américains évoluent dans un cadre qui diffère du nôtre en termes de montants des financements ou d'allocations pour les jeunes chercheurs notamment. L'attractivité passe aussi par là. Il faudra voir si d'autres pays européens adoptent ce type de dispositif, car les chercheurs américains privilégieront les destinations offrant les conditions les plus attractives.

Sur le plan scientifique et académique, la France est bien positionnée, mais, en matière de financement, il n'est pas certain que nous puissions rivaliser avec les

moyens déployés aux États-Unis.

D'autres grandes nations européennes, voire certains pays asiatiques, chercheront également à les attirer.

Dans ce contexte, mettre des moyens sur des dispositifs d'attractivité des talents américains ne risque-t-il pas de susciter des critiques ?

Il faudra être prudent sur ces questions, même si, vu la mobilisation actuelle, on comprend l'importance considérable de préserver les libertés académiques et le rôle de la science. Il n'y a pas de contestation sur ce point dans nos communautés.

Cela dit, la situation budgétaire des universités est fragile, et il faudra sans doute réfléchir à des solutions plus lisibles à l'échelle européenne qui pourrait permettre de mutualiser certains dispositifs.

Justement, sur le volet européen, pensez-vous que les alliances européennes doivent être aux avant-postes d'une réponse concrète, pour accueillir des chercheurs américains, prendre le relais sur des programmes de recherche, etc. ?

Il s'agit déjà de mieux faire connaître les programmes existants pour l'accueil de chercheurs étrangers, au niveau national et européen, notamment auprès des jeunes chercheurs américains qui sont plus fragiles dans ce contexte. On peut penser à Choose Europe, aux programmes Marie Curie, ou Euraxess.

Il y a des programmes à renforcer, comme le programme franco-américain Fadex (french american doctoral exchange) pour les doctorants. La France est en train de lancer un programme pour les jeunes chercheurs américains, Odysee France. Et il y a sûrement de nouveaux dispositifs à inventer, avec peut-être une réplique de Mopga (Make our planet great again) lancé en 2017, mais élargi à d'autres thématiques.

« De nouveaux dispositifs à inventer »

Une concertation européenne est en cours, de manière aussi à marquer une différence forte de l'Europe sur la poursuite d'une recherche nécessaire dans certains secteurs.

Vous avez indiqué vouloir faire de la défense des libertés académiques un chantier prioritaire du bureau de FU (France Universités). Face à ces menaces, y voyez-vous une opportunité pour sécuriser un cadre juridique en France, et notamment pousser l'intégration des libertés académiques dans la Constitution ?

Ce qui se passe aux États-Unis représente sans doute l'atteinte la plus grave aux libertés académiques jamais constatée dans un pays démocratique, qui est au cœur même de la production scientifique mondiale.

Pour une association comme France Universités - et nous ne sommes sûrement pas les seuls en Europe -, c'est un coup de semonce considérable. Cela montre que tout peut arriver, y compris dans des contextes politiques que nous pensions jusqu'ici stables. La question des libertés académiques est donc un enjeu majeur. Nous sommes encore dans une phase de réflexion quant aux actions à mener et aux idées à défendre. Nous présenterons une stratégie et des actions bientôt.

« Sensibiliser l'opinion publique et la société »

Concernant la constitutionnalisation, il faut voir si le moment est opportun. Le contexte politique est complexe et il faudra évaluer si une telle démarche est acceptée par les forces politiques. Quoi qu'il en soit, il est nécessaire de sensibiliser l'opinion publique et la société sur cette question, que ce soit au titre de France Universités ou en s'associant à d'autres événements.

Il faut aussi rester vigilants, en France comme partout dans le monde, les libertés académiques reculent. Même en Europe, bien que nous soyons encore relativement épargnés, certains pays comme la Hongrie ont subi un recul brutal.

Parfois, des gouvernements étrangers initient des procédures bâillon contre des chercheurs nationaux, et certains partis politiques adoptent des attitudes qui nécessitent qu'on rappelle l'importance des libertés académiques pour le bon fonctionnement de nos démocraties.

Nous devons donc nous inscrire dans une action à court et long terme, avec une diversité de stratégies. Les universités sont les premières défenseuses des libertés académiques et doivent porter cette mission dans la société.

Pour éviter une fragilité de la science face à des contextes politiques évolutifs, faut-il renforcer l'éducation aux sciences ? Y a-t-il une forme d'urgence à accélérer ces efforts ?

Très certainement. Mais cela ne concerne pas uniquement les universités. L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) a produit des études très instructives sur ces questions, montrant que les pays qui ont investi dans le lien entre science et société, dès l'école et jusqu'à l'enseignement supérieur, ont obtenu des résultats probants en la matière. Ce sont des politiques de long terme, essentielles pour renforcer la confiance dans la science à grande échelle. Elles ont un impact sur le fonctionnement démocratique, la lutte contre les fake news et d'autres enjeux déterminants pour nos sociétés.

« Renforcer la confiance dans la science à grande échelle »

Les universités joueront leur rôle. La mission « Science pour et avec la société » est désormais largement intégrée dans les universités, mais nous devons aller encore plus loin. Nous espérons pouvoir avancer plus vite avec l'aide de nos tutelles.

Certaines actions peu coûteuses, comme renforcer l'ouverture des universités vers la société et organiser des programmes de recherche collaboratifs, pourraient être accélérées.

D'ailleurs, plusieurs appels à projets, comme l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) SHS (Sciences humaines et sociales), incluent un volet « transfert vers la société », qui mériterait d'être encore renforcé, surtout en SHS dont certaines disciplines jouent un rôle clé dans l'acceptation des sciences.

Mais les universités ne pourront pas réussir seules. Il faut commencer dès la petite enfance, avec une collaboration entre l'éducation nationale, les associations et d'autres acteurs. C'est un travail de longue haleine.

Création du conseil international à France Universités : passage à l'AG de mars

Jean-François Huchet indique que la transformation de la commission internationale en conseil sera présentée et soumise au vote des membres de France Universités, lors de la prochaine assemblée générale en mars. « Il sera organisé comme les autres conseils, avec un président et un VP. Tout avance comme prévu », dit-il.

« Cela traduit l'acceptation, par toutes les universités membres de France Universités, du rôle primordial que joue l'international dans nos stratégies et nos politiques de recherche et de formation. L'Europe y occupe évidemment une place centrale, ce que traduit le renforcement de la présence de France Universités à Bruxelles, avec la maison Irène et Frédéric Joliot-Curie. Cette dynamique s'est enclenchée il y a plusieurs années, notamment sous la présidence de Manuel Tunon de Lara. Ce conseil en est aujourd'hui l'aboutissement. »



Jean-François Huchet

Vice-président @ France Universités

Président @ Inalco (Institut national des langues et civilisations orientales)

Parcours

Depuis janvier 2025	France Universités Vice-président
Depuis novembre 2019	Inalco (Institut national des langues et civilisations orientales) Président
Depuis 2011	Inalco (Institut national des langues et civilisations orientales) Professeur des universités
Février 2017 - janvier 2019	Inalco (Institut national des langues et civilisations orientales) Vice-président du conseil scientifique
2014 - 2017	Inalco (Institut national des langues et civilisations orientales) Directeur de l'équipe de recherche ASIes
2013 - 2017	Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Fondateur et directeur du GIS Asie
2006 - 2011	Centre d'Études Français sur la Chine Contemporaine (Hong Kong) Directeur

Établissement & diplôme

-	Université de Rennes 1 Docteur en sciences économiques
1987 - 1991	Université de Pékin Etudiant

Fiche n° 34009, créée le 29/01/2019 à 13:19 - Màj le 17/03/2025 à 12:57



France Universités

Catégorie : Associations, réseaux

Général

Date de création	1971
Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.• Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions.• Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.
Membres	Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.
Présidence	Bureau élu en janvier 2025 composé de : Président : Lamri Adoui (Université de Caen Normandie) Vice-présidents : <ul style="list-style-type: none">• Hélène Boulanger (Université de Lorraine)• Jean-François Huchet (Inalco)

Chiffres clés

Personnels	<ul style="list-style-type: none">• Une équipe permanente : 27 personnes.• Des conseillers et consultants : 7 personnes.
------------	---

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 14/03/2025 à 16:39